



HAL
open science

**Les vestiges fauniques résiduels dans l'espace public
urbain médiéval et moderne : entre la place et le
cimetière de l'église Saint-Sauveur de Caen
(XIIIe-XVIIe siècles)**

Benoit Clavel, Maude Barne

► **To cite this version:**

Benoit Clavel, Maude Barne. Les vestiges fauniques résiduels dans l'espace public urbain médiéval et moderne : entre la place et le cimetière de l'église Saint-Sauveur de Caen (XIIIe-XVIIe siècles). Les animaux.. L'histoire continue, Rencontres interdisciplinaires et internationales autour de Robert Delort, Corinne Beck, Fabrice Guizard, Nov 2019, Valenciennes, France. pp.115-134. hal-04326479

HAL Id: hal-04326479

<https://hal.science/hal-04326479v1>

Submitted on 6 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les animaux... l'histoire continue

ÉTUDES RÉUNIES PAR CORINNE BECK, FABRICE GUIZARD
& EMMANUELLE SANTINELLI-FOLTZ

C'est seulement depuis les années 1980 que l'animal est devenu un véritable objet de recherche, avec la parution de l'ouvrage *Les animaux ont une histoire*. Pour la première fois, Robert Delort tentait de structurer un champ de recherches jusque-là éclatées pour en faire un domaine historique à part entière. Près de 35 ans plus tard, l'histoire des animaux a connu un développement important. Les sciences humaines ont fini par investir ce champ au moment où les débats de société questionnent le statut animal, sa place dans ou à côté de l'univers des humains, la reconnaissance de sa sensibilité et de sa capacité à agir et à se comporter individuellement... Tout cela à un moment où les préoccupations environnementales autour de l'érosion de la biodiversité sont particulièrement vives au point de parler de sixième grande extinction.

Les contributeurs de ce volume témoignent de la vigueur de la zoothistoire et de la grande diversité des approches ouvrant de nombreuses pistes de recherche à explorer dans les prochaines décennies. Ils manifestent également leur grande reconnaissance à Robert Delort, défricheur infatigable et toujours passionné.



9 78236 240544

Distribution: CiD
Prix public: 22 €



Les animaux... l'histoire continue
ÉTUDES RÉUNIES PAR CORINNE BECK, FABRICE GUIZARD & EMMANUELLE SANTINELLI-FOLTZ

Animalités - 1

Les animaux... l'histoire continue

Rencontres pluridisciplinaires autour de Robert Delort



Presses Universitaires
de Valenciennes

Études réunies par
Corinne Beck, Fabrice Guizard,
Emmanuelle Santinelli-Foltz

Les ossements animaux exhumés au cours des fouilles urbaines sont, dans l'écrasante majorité des cas, des déchets. Incidemment, les choix et les modalités de leur abandon renseignent sur le quotidien des occupants : gestion individuelle ou collective, opportuniste ou régie par des règles, elles-mêmes tacites ou de portée contraignante, etc. Par ailleurs, cette gestion impacte la salubrité des espaces et ces enjeux se posent avec d'autant plus d'acuité en milieu urbain. Pourtant, l'analyse archéozoologique s'attache le plus souvent à caractériser les activités génératrices de ces déchets plutôt qu'au statut premier de rebuts de ces vestiges fauniques. En définitive, la vocation de l'archéozoologie à étayer les modes de gestion des déchets dans les villes médiévales et modernes, tant issus de l'exploitation des ressources animales qu'imposés par la commensalité de certaines espèces, ne saurait être questionnée. Aussi, la recherche proposée vise à expliciter le traitement de l'ordure dans une zone précise de la cité de Caen en se fondant sur l'analyse des restes fauniques collectés lors des fouilles récemment menées place Saint-Sauveur.

[115]

LA PROFONDEUR HISTORIQUE DU CONCEPT DE « POLLUTION » URBAINE

À la faveur du courant hygiéniste irriguant le XIX^e siècle, émerge un intérêt pour l'histoire de la salubrité urbaine. En territoire normand, dès 1888, ce champ d'étude inspire ainsi au jeune docteur Gustave Panel, praticien et historien de la médecine, un recueil des mesures concourant à l'assainissement de Rouen, adoptées depuis la fin du XIV^e siècle¹.

¹ Gustave Panel, *Préoccupations municipales pour l'hygiène et la santé publiques à Rouen : résumé historique de 1389 à 1870*, Rouen : impr. de E. Cagniard, 1888.

Malgré quelques ouvrages pionniers jalonnant le XX^e siècle, ce domaine de la recherche française prend un essor inédit à l'orée du XXI^e siècle, notamment porté par la publication des monographies *La rue au Moyen Âge*² et, surtout, *La pollution au Moyen Âge dans le royaume de France et dans les grands fiefs*³, dues à Jean-Pierre Leguay et respectivement éditées en 1984 et 1999. En cette même année 1999 se tient le second colloque de l'abbaye de Liessies, consacré à la pollution aux époques médiévale et moderne⁴, suivi, deux ans plus tard, des journées d'études intitulées *Assainissement et salubrité publique en Europe méridionale (fin du Moyen Âge, époque moderne)*, initiative clermontoise orchestrée par le Centre d'Histoire « Espaces et cultures »⁵. Désormais, le concept de « pollution », notamment urbaine, prend sa pleine dimension historique et s'ancre durablement dans les questionnements des historiens médiévistes et modernistes.

Cependant, pour les périodes concernées, la discipline archéologique semble alors rester en marge de cette effervescence scientifique. À cet égard, la contribution de Luc Bourgeois, *Archéologie médiévale et déchets urbains : orientation bibliographique*⁶, témoigne d'une volonté d'aborder la question de la gestion des ordures en milieu urbain de manière synthétique. Encore faut-il remarquer, outre qu'il s'agit d'établir un état de l'art, que la recension des travaux français demeure relativement mince et que ces derniers adoptent généralement une approche casuistique⁷.

[116]

Le contexte de présentation de ces résultats, lors du colloque *La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages*⁸, organisé en 2002, mérite également de retenir l'attention. D'une part, elle intervient au cours

² Jean-Pierre Leguay, *La rue au Moyen Âge*. Rennes : Ouest-France, 1984.

³ J.-P. Leguay, *La pollution au Moyen-Âge dans le royaume de France et dans les grands fiefs*, Paris : éd. J.-P. Gisserot, 1999.

⁴ Second colloque international de l'abbaye de Liessies (Nord), *La Pollution au Moyen Âge et à l'époque moderne* (29-31 mars 1999) (inédit).

⁵ *Assainissement et salubrité publique en Europe méridionale (Fin du Moyen Âge, Époque moderne)*, Patrick Fournier (éd.), Actes des journées d'études tenues à la Maison de la Recherche de Clermont-Ferrand (Université Blaise-Pascal, 19 et 20 février 2001), *Siècles*, cahiers du Centre d'Histoire « Espaces et cultures » - n° 14, 2001.

⁶ Luc Bourgeois, « Archéologie médiévale et déchets urbains : orientation bibliographique », Pascale Ballet, Pierre Cordier, Nadine Dieudonné-Glad (éd.), *La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages*, Actes du Colloque (Poitiers, 19-21 septembre 2002), Montagnac : éd. M. Mergoïl, 2003, (Collection Archéologie et histoire romaine, n° 10), p. 313-314.

⁷ On se reportera, entre autres, à l'ouvrage de Catherine Monnet, *L'évacuation des déchets en milieu urbain au bas Moyen-Âge. L'exemple des fosses à fond perdu de la Cour Napoléon du Louvre à Paris (XIII^e-XV^e siècles) et mesures diverses pour assainir les villes*, UCL, Louvain-La-Neuve.

⁸ *La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages*, *op. cit.*

d'une rencontre centrée sur l'Antiquité, faute de support dédié dans le calendrier de la recherche archéologique médiévale. D'autre part, cette première réflexion sur la place des déchets dans les agglomérations antiques recueille tant la participation d'historiens que d'archéologues, contrastant ainsi avec les événements axés sur le Moyen Âge et l'époque moderne.

LA VOCATION DES VESTIGES FAUNIQUES À ÉCLAIRER LA GESTION DES DÉCHETS URBAINS MÉDIÉVAUX ET MODERNES

Ainsi, peu d'études archéologiques publiées n'abordent spécifiquement la gestion des déchets dans les villes médiévales et modernes françaises, alors même que le corpus des sites se prêtant à un tel exercice croît régulièrement. Ce constat est d'autant plus inattendu qu'une proportion significative du mobilier archéologique correspond précisément à des déchets, du moins ceux susceptibles de se conserver. Cet accès privilégié à leurs manifestations tangibles autorise notamment à identifier précisément la nature des rebuts, ce que ne permettent pas toujours les sources écrites : si les terminologies médiévale et moderne disposent d'un florilège d'expressions pour désigner l'ordure, cette réalité est régulièrement appréhendée de manière générique⁹.

[117]

Au rang des déchets devant être évacués par les citadins, les carcasses animales et leurs produits figurent parmi les plus incommodes. D'une part, de par leur nature organique, donc putrescible, ils engendrent des nuisances olfactives s'ils s'amoncellent à l'air libre. D'autre part, ils exercent un attrait puissant sur la vermine : aux rats et aux animaux errants, tels que les chiens, s'ajoutent les cortèges entomofauniques accompagnant la corruption de toute dépouille¹⁰, voire certains oiseaux nécrophages. Or, des encombrants rebuts produits par les activités de boucherie ou d'équarrissage¹¹ aux reliefs de repas générés quotidiennement, les restes

⁹ J.-P. Leguay, « La laideur de la rue polluée à la fin du Moyen Âge : « Immondicites, fiens et bouillons » accumulés sur les chaussées des villes du royaume de France et des grands fiefs au XV^e siècle », *Le Beau et le laid au Moyen Âge*. Communications présentées au 24^e colloque du Centre Universitaire d'Etudes et de Recherches Médiévales d'Aix (Aix-en-Provence, février 1999). Aix-en-Provence : C.U.E.R.M.A. / Université de Provence, 2000, p. 299-317. p. 194. J.-P. Leguay, « Le problème de l'évacuation des ordures au Moyen Âge : pérennité des usages antiques et nouveautés (V^e-XV^e s. ap. J.-C.) », *La ville et ses déchets dans le monde romain...*, *op. cit.*, p. 303-312.

¹⁰ Jean-Bernard Huchet, « L'Archéontomologie funéraire : une approche originale dans l'interprétation des sépultures », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Nouvelle Série, t. 8, fasc. 3-4, 1996, p. 301.

¹¹ Isabelle Rodet-Belarbi, Gaëtan Jouanin, B. Clavel, « La gestion des restes d'équidés en

animaux sont omniprésents dans les cités modernes. Partant, ils doivent être enfouis ou relégués en marge de l'habitat. Néanmoins, l'étendue de l'agglomération, la densité du tissu urbain et la distance à la couronne *non aedificandi* constituent autant de difficultés potentielles à une élimination de ces déplaisants éléments que l'on retrouve disséminés un peu partout dans les villes et jusque sur les esplanades et les voiries, comme c'est le cas place Saint-Sauveur à Caen. La tenue d'un marché en ce lieu a cette double particularité d'être durablement établie dès le XII^e siècle et de se caractériser par une remarquable continuité. Par ailleurs, la situation *intra muros* de ce centre économique, florissant à une date précoce, lui confère l'intérêt de s'intégrer pleinement à la vie quotidienne caennaise. Cette contribution s'attache également à étudier l'intégralité des vestiges fauniques recouverts dans les sédiments de l'occupation cimétériale jouxtant la place, et à tenter de mesurer leur potentiel informatif.

En définitive, l'enjeu principal ici consiste à déterminer dans quelle mesure les restes osseux rejetés dans des espaces hautement fréquentés, donc découverts en position secondaire, permettent de documenter l'activité urbaine tant sur le plan alimentaire que sur celui de la gestion des déchets.

[118]

DES DÉCHETS OSSEUX DANS L'ESPACE PUBLIC

Les ensembles fauniques considérés sont issus de l'opération d'archéologie préventive menée place Saint-Sauveur à Caen (Calvados, *fig. 1*), sous la direction de B. Guillot (Inrap Grand Ouest), entre mai et juillet 2011¹².

Le premier lot est issu de la place elle-même (secteur 1a) et est constitué de 4269 restes fauniques (issus de 9 Unités Stratigraphiques pour un peu plus de 64 kg) répartis entre deux groupes respectivement datés du XIV^e (1570 os) et des XV^e-XVI^e siècles (2600 os), (*fig. 2*). Avec seulement 99 pièces, l'ensemble issu de la transition entre le XIV^e et le XV^e siècle a été écarté de l'analyse car statistiquement peu représentatif.

Le second ensemble provient de l'espace cimétériel et surtout de la phase durant laquelle le cimetière paroissial est en usage (XVI^e-XVII^e s.). Il s'agit des niveaux de remblais accueillant les sépultures d'une part, et

France à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne», Actes du X^e Congrès de la Société d'Archéologie Médiévale, Arles 2012, *Le Cheval au Moyen Âge*, Elisabeth Lorans (éd.), Collection Perspectives Historiques, Presse Universitaire François Rabelais, 2017, p. 345-366. M. Barme, B. Clavel, «La pratique urbaine de l'équarrissage à la charnière du Moyen Âge et de l'époque moderne : l'exemple d'Elbeuf (Seine-Maritime)», *Archéopages* 41, Juillet 2015, p. 30-39.

¹² Bénédicte Guillot, «Caen (Calvados). Place Saint-Sauveur», *Archéologie médiévale*, 42, 2012, p. 188.

du système de voirie développé sur le domaine funéraire d'autre part. Le corpus ainsi constitué est nettement plus modeste que celui de la place, car le décompte s'élève à 780 restes, représentant une masse de près de 8 kg (fig. 3).

DES OS ALTÉRÉS, ABÎMÉS, TÉMOINS D'UNE INSALUBRITÉ CHRONIQUE

L'écrasante majorité des restes osseux de la place présente un aspect légèrement concrétionné, lié à l'exposition aux intempéries d'une part, et au maintien dans la vase urbaine constituée sur cet espace de circulation d'autre part. Le taux de fragmentation est relativement élevé et les pièces présentent une surface osseuse nettement dégradée (fig. 4). Cette description s'accorde avec l'origine résiduelle des dépôts : un séjour prolongé sur un site hautement fréquenté conditionne leur soumission à diverses contraintes mécaniques (piétinement des badauds, passage de véhicules attelés ou non, etc.).

Enfin, l'enfouissement longtemps différé de ces pièces osseuses autorise un accès facilité à la faune susceptible de s'attaquer aux ossements, en particulier les charognards. Cette circonstance se traduit par des stigmates liés à l'activité des carnassiers et des rongeurs : 2,7 % des restes se trouvent affectés par des marques de manducation et 0,3 % par des griffures. Ces faibles proportions doivent s'apprécier à l'aune de l'état de perturbation des couches osseuses superficielles qui nuit potentiellement à la reconnaissance de ces traces. Par souci d'exhaustivité, signalons enfin un unique fragment de métapode de caprinés, repéré dans la phase documentant les XV^e-XVI^e siècles, ayant fait l'objet d'une digestion.

[119]

D'autres stigmates ont été repérés à l'instar de ces restes portant des traces de découpe (13,3 %), le plus souvent causées par des outils lourds. Cependant, ce constat doit encore être nuancé au regard de l'état de préservation des ossements, les indices les plus ténus pouvant se voir occultés. Par ailleurs, les témoignages d'une exposition au feu demeurent rares (0,4 %).

Une grande part de l'ensemble faunique recueilli sur le parvis de l'église Saint-Sauveur et ses abords (secteur 2) présente de fortes similitudes avec celui précédemment décrit. La réserve émise concerne notamment le matériel issu des niveaux de remblais produits par l'activité cimériale, présentant un état de fragmentation plus avancé. Ces restes se caractérisent également par des patines différenciées, qui s'apparentent vraisemblablement à un marqueur du brassage d'intensité inégale qu'ils ont subi.

Par ailleurs, certains stigmates post-dépositionnels se trouvent plus

rarement mis en évidence. Ainsi, l'action des canidés et des suidés n'est décelable que sur 0,5 % des pièces, celle des rongeurs sur 0,1 % d'entre elles. En revanche, malgré une proportion plus faible que sur le secteur 1a, la présence de traces de découpe reste bien attestée (7,8 %). Par ailleurs, ces différences reflètent peut-être moins une soustraction aux divers agents en cause qu'une lecture plus difficile des stigmates. Enfin, les indices d'un passage au feu restent rarement mis en évidence (0,7 %).

ÉVALUATION DE L'IMPACT TAPHONOMIQUE POST-DÉPOSITIONNEL

Le caractère résiduel des ensembles étudiés suppose une histoire post-dépositionnelle lourde de conséquences sur leur état de préservation. L'image du rejet originel s'en trouve nécessairement déformée, d'où la nécessité d'évaluer l'impact de la conservation différentielle préalablement à toute tentative de caractérisation de ces dépôts secondaires, voire tertiaires.

[120]

Dans une première approche, il peut être considéré que la dynamique de remplissage se reflète, du moins dans une certaine mesure, dans les distributions anatomiques des représentants de la triade domestique. Or, les proportions observées sur les trois phases du secteur de la place (1a, fig. 5), exprimées en pourcentage de masse¹³, pointent des comportements analogues au sein de chacune des espèces considérées. Ainsi, les disparités les plus fortes s'enregistrent sur le squelette chiridien et les héli-mandibules. *A contrario*, les résultats obtenus sur la totalité du squelette axial, hormis la mandibule, pointent systématiquement des valeurs similaires et inférieures à celles du référentiel.

Ce constat global se corrèle vraisemblablement à la résistance des pièces osseuses aux agents mécaniques et physico-chimiques. Le facteur de la densité des ossements, en particulier, exerce une influence prépondérante¹⁴, d'où une conservation préférentielle des régions squelettiques

¹³ Les distributions anatomiques traduites en pourcentage de masse sont confrontées à une référence sur un squelette moderne (XVI^e siècle) conservé dans la collection du Laboratoire d'Archéozoologie du CRAVO. Le choix de ce référentiel tient essentiellement à son adéquation avec les bornes chronologiques de la période d'étude. Comparées à une série de données de référence, l'expression graphique utilisée permet notamment une appréhension immédiate de la représentation déficitaire ou excédentaire d'une pièce osseuse ou d'une portion squelettique. Néanmoins, il faut conserver à l'esprit le biais inhérent à chacun des modes de quantification dont les répartitions anatomiques restent nécessairement porteuses. Aussi, la confrontation des résultats obtenus par différentes approches quantitatives (en Nombre de restes, Masse, Nombre Minimum de parties de squelettes) est de nature à affiner la compréhension de l'échantillon osseux.

¹⁴ R. Lee Lyman, *Vertebrate taphonomy*, Cambridge: Cambridge university press, 1994, p. 234-258.

comportant des ossements compacts. De même, le déficit des éléments du squelette axial, à l'exclusion de la mandibule, reste attribuable à la sensibilité de ces derniers à la segmentation, d'une part, et à leur porosité, d'autre part.

Le schéma décrit souffre cependant quelques nuances : l'homogénéité la plus marquée concerne les caprinés alors que des divergences apparaissent dans le cas du porc et, plus encore, dans celui du bœuf. Si les premières disparités peuvent être tempérées au regard du faible nombre de restes concernés, les secondes sont indiscutablement significatives. Ces contrastes remarqués en fonction des taxons s'expliquent sans doute par les dimensions des pièces osseuses : à temps d'exposition équivalent, les éléments squelettiques appartenant aux espèces les plus imposantes s'avèrent moins sujets aux agents taphonomiques, notamment climato-édaphiques, car ils sont plus volumineux.

Bien que la taille des échantillons analysés rende moins probante la démonstration précédente, il convient de remarquer que le « signal taphonomique » décrit précédemment se vérifie globalement sur le secteur 2.

Outre l'information intrinsèque dont elle est porteuse quant aux modalités de dépôts, cette évaluation de l'état de fragmentation attire l'attention sur les biais grevant une analyse exclusivement fondée sur la masse. Une comparaison des répartitions anatomiques exprimées en pourcentage de masse d'une part, et en pourcentage en pièces squelettiques (N.M.P.S.) d'autre part, est particulièrement révélatrice de cet artéfact. Afin d'illustrer cette assertion, le choix s'est porté sur les unités stratigraphiques ayant livré les quantités les plus significatives de restes datées des XV^e et XV^e-XVI^e siècles (fig. 6). Le rapprochement de ces deux modes d'expression appelle deux remarques. En premier lieu, un raisonnement en pièces anatomiques (N.M.P.S.) tend à minorer les effets de la fragmentation¹⁵. En ce sens, il vient utilement compléter les résultats exprimés en pourcentage de masse, ces derniers ne traduisant précisément pas la disparition de ces petits ossements, dont le poids demeure négligeable.

En définitive, la représentation en pourcentage de masse rend compte de l'état de fragmentation du matériel alors que celle en pourcentage de N.M.P.S. exprime essentiellement la perte des pièces osseuses de dimensions réduites. Concilier ces deux dimensions autorise une meilleure perception de la réalité taphonomique et, par là même, du statut final de déchet du reste. Secondairement, la mesure de ces phénomènes permet

[121]

¹⁵ Il accuse, en effet, particulièrement une surreprésentation du bloc crânio-facial, appréhendé ici comme un tout indivisible. Par ailleurs, ce mode de quantification vient souligner la perte des éléments fragiles (cartilages costaux) ou de dimensions modestes (coccyennes, os du tarse et du carpe, phalanges, sésamoïdes, etc.).

d'apporter les correctifs nécessaires afin d'approcher plus exactement la composition du dépôt initial. Cette dernière reste cependant partiellement inaccessible, certains biais demeurant irréductibles.

Enfin, les répartitions anatomiques traduites en pourcentage soulignent des manifestations taphonomiques différentes, selon le mode de quantification choisi, mais dont la causalité demeure unique : le séjour prolongé des restes osseux dans la « boue urbaine » caennaise, subissant notamment le piétinement constant des badauds et les intempéries. Il s'agit exclusivement de rejets secondaires éprouvés par un piétinement intensif.

Malgré ces biais affectant les assemblages précédemment décrits, les vestiges de mammifères et d'oiseaux recueillis traduisent autant que faire se peut un régime carné qu'il est possible de décrire *a minima*. La place Saint-Sauveur, en effet, ancien lieu de marchés et foires ainsi que carrefour entre plusieurs axes majeurs, s'analyse comme un espace public très fréquenté, principalement documenté par les reliefs alimentaires jonchant les niveaux de circulation.

DES DONNÉES SUR L'ALIMENTATION CARNÉE QUELQUE PEU DÉFORMÉES...

[122]

En termes de proportions de nombre de restes des trois principaux taxons domestiques, les résultats respectivement obtenus pour le XIV^e siècle et les XV^e-XVI^e siècles sur le secteur de la place (1a) ne concordent que très partiellement avec le schéma dégagé dans les travaux de synthèse¹⁶. En effet, durant le Bas Moyen Âge, la part du bœuf est classiquement inférieure à celle observée et tend à décroître au profit de celle des caprinés à l'époque moderne, dernière tendance qui ne s'enregistre pas non plus sur la place Saint-Sauveur. Par ailleurs, le porc s'avère largement sous-représenté durant toute la période d'occupation et n'accuse pas le déclin accompagnant le tournant du XIV^e au XV^e siècle dans les contextes urbains. Néanmoins, les porcs étant majoritairement abattus jeunes, la porosité caractérisant leurs os n'est sans doute pas étrangère à ces résultats.

Par ailleurs, l'une des différences les plus frappantes entre les secteurs 1a et 2 (zone cimétériale, [fig. 7](#)) tient à l'augmentation de la contribution des caprinés, en termes de nombre de restes, au détriment du bœuf. La tendance à privilégier ces derniers dans les contextes urbains modernes

¹⁶ Entre autres : Frédérique Audoin-Rouzeau, « Approches archéozoologiques du commerce des viandes au Moyen Âge », *Anthropozoologica*, 1992, n° 16, p. 84-85. B. Clavel, « L'animal dans l'alimentation médiévale et moderne en France du Nord (XIII^e-XVII^e siècles) », *Revue archéologique de Picardie*, 2001, n° spécial 19, p. 82-83.

ne suffit pas à expliquer cette disparité, d'autant qu'elle ne transparaît pas sur le secteur 1a durant les XV^e et XVI^e siècles. Peut-être faut-il donc une nouvelle fois convoquer l'argument taphonomique pour expliquer ce phénomène. En effet, la fragmentation affectant plus lourdement les ossements de petit bétail conduit vraisemblablement à une démultiplication du nombre de restes de caprinés au détriment du bœuf. Le rétablissement partiel de la participation du bœuf à l'apport carné, opéré par un raisonnement en pourcentage de masse, va d'ailleurs en ce sens.

Quant à la rareté des témoignages de la consommation de volaille, toutes phases confondues, elle contrarie encore l'évolution généralement constatée, en particulier en milieu urbain. Néanmoins, ces chiffres doivent également être nuancés en fonction des phénomènes taphonomiques affectant le matériel.

De la même façon, une évaluation de la composition du cheptel abattu, en termes de classes d'âge, ne peut s'interpréter qu'avec la plus grande prudence. Ainsi, il semble qu'on assiste à un vieillissement des bœufs et des caprinés abattus entre le Bas Moyen Âge et l'époque moderne, alors qu'un goût prononcé pour la viande de veau s'affirme dès le XV^e siècle. Pourtant, cette contradiction n'apparaît pas se résoudre par un biais inhérent à la nature du matériel faunique, la tendance inverse s'observant chez le porc.

En revanche, la caractérisation des dépôts s'effectue avec certitude, tous s'avérant d'origine alimentaire et principalement issus d'activités de boucherie. Les témoignages observés de la découpe de gros et de demi-gros sont cependant concurrencés par des déchets liés à des préparations culinaires ou des rejets d'assiette. La participation de ces vestiges demeure d'ailleurs sans doute sous-estimée, les traces les plus fines n'étant pas toujours décelables.

La nature alimentaire des rejets pose par ailleurs question au regard de la topographie de la ville de Caen.

LA VOCATION DES VESTIGES FAUNIQUES À ÉCLAIRER LA GESTION DES DÉCHETS URBAINS MODERNES

La problématique de la gestion des rebuts constitue, on l'a vu, un pan de la recherche archéologique en pleine expansion, d'où les récents efforts de terminologie pour cerner la réalité que recouvre le terme « déchet »¹⁷. Comme le souligne F. Naizet, les ordures seules sont de nature à rensei-

¹⁷ Fabrice Naizet, « Les déchets et leur traitement : éléments de terminologie à l'usage des archéologues », *La ville et ses déchets dans le monde romain, op. cit.*, p. 13-17. Pierre Cordier, « Les mots pour le dire : le vocabulaire des rebuts et leurs représentations », *La ville et ses déchets dans le monde romain... op. cit.*, p. 19-26.

gner « l'intention ou la négligence d'un individu ou d'un groupe social dans un environnement socio-économique donné »¹⁸.

L'ÉVACUATION DES DÉCHETS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER SAINT-SAUVEUR

Ainsi, la densité d'ossements recouverts sur le secteur de la place (1a) signe une certaine stagnation des déchets sur cet espace public, ces derniers étant notamment imputables à une probable activité bouchère. Or, l'établissement boucher pérenne le plus proche se trouve très éloigné de la place Saint-Sauveur et les dépôts ne sauraient donc lui être imputés (fig. 8).

Remarquons, par ailleurs, que la proximité des ateliers de tannerie, installés sur la dite « planche de l'Odon », n'a aucune incidence sur la place : la mise en évidence de dépouillement reste extrêmement parcellaire. Par conséquent, le rejet de cet artisanat intervient nécessairement ailleurs, éventuellement dans le petit Odon.

Une autre cause de souillure de cet espace public est qu'il accueille régulièrement foires et marchés¹⁹. En effet, un marché du lundi s'y tient depuis le XI^e siècle, auquel s'ajoute un second se déroulant le vendredi, attesté au XIII^e siècle. Ainsi, l'église est désignée sous le vocable « Saint-Sauveur-du-Marché » depuis au moins le premier tiers du XII^e siècle²⁰. Par ailleurs, les foires du premier lundi de Carême, de la Mi-Carême et du Vendredi-Saint occupent également la place Saint-Sauveur. Leur origine est cependant inconnue, même si les auteurs se plaisent à rappeler leur ancienneté. Ces manifestations contribuent vraisemblablement à l'état de relative insalubrité de la place Saint-Sauveur.

Quant aux quelques rejets de préparations culinaires ou de consommation, auxquels s'ajoutent les restes de commensaux (chiens, chats) et d'équidés, ils s'expliquent sans doute aisément par la négligence des riverains, badauds et voyageurs. Ces derniers transitaient par la place Saint-Sauveur pour emprunter la porte dite de Bayeux, axe majeur de circulation conduisant à la Bretagne. Entre marchés et foires, la place était ainsi le siège d'une animation relativement continue dès le Bas Moyen Âge²¹.

¹⁸ F. Naizet, art. cité, 2003, p. 16.

¹⁹ Entre autres Eugène de Robillard de Beaurepaire, *Caen illustré. Son histoire, ses monuments, son commerce et ses environs*, Caen : F. Le Blanc-Hardel, 1896.

²⁰ Frédéric Vaultier, *Histoire de la ville de Caen depuis son origine jusqu'à nos jours contenant la description de ses monuments et l'analyse critique de tous les travaux antérieurs*, Caen : B. Mancel, 1843.

²¹ Robert Delente, « L'habitat à Caen aux XIV^e et XV^e siècles », *Annales de Normandie*, 2000, 50^e année, n° 3, p. 387-407.

Les causes explicatives des ossements épars découverts dans les niveaux de place s'avèrent donc nombreuses. Celles éclairant les pièces osseuses présentes dans le cimetière paroissial et ses abords demeurent moins évidentes.

LE TRAITEMENT DU CIMETIÈRE PAROISSIAL

Une première objection auquel se heurte l'interprétation tient à la difficulté connue de dater les ossements contenus dans les remblais sépulcraux, ces derniers pouvant être le fruit d'occupations antérieures et secondairement exhumés par l'activité des fossoyeurs. Néanmoins, cet argument nous paraît pouvoir être contré par la densité de restes observée sur l'occupation précédant l'établissement du cimetière, nettement inférieure à celle de l'occupation cimétériale (fig. 9). Malgré le hiatus chronologique observé au XV^e siècle, il semble que le matériel collecté dans les remblais soit bien rejeté durant l'occupation cimétériale.

Un autre écueil tient à l'interprétation des concentrations observées sur la voirie pavée d'une part, et les remblais cimétériaux de la zone méridionale du cimetière (fig. 10) d'autre part. La cause d'une telle densité peut résulter du pavement, induisant un phénomène de rétention des vestiges et favorisant sa fragmentation. Néanmoins, l'hypothèse d'une recharge de voirie ne saurait être écartée. Cette dernière reste d'ailleurs intrinsèquement intéressante : si les ossements sont volontiers amalgamés au matériel de recharge, comme l'atteste d'ailleurs la phase documentant la charnière entre le XIV^e siècle et le XV^e siècle, ce choix n'est pas anodin dans un espace consacré.

[125]

Les animaux, *a fortiori* les animaux morts, sont perçus comme impurs par la théologie médiévale et moderne. Cette conception ressort notamment d'un texte de la fin du XII^e siècle, le *Mitrале* dû à Sicard de Crémone, traitant de la sacralité des églises et de leurs circuits²². Le liturgiste cite les livres de l'Exode²³ et de Josué²⁴, arguant que Moïse et Josué sont sommés de se déchausser en terre sainte car leurs sandales sont faites de peaux d'animaux morts, équivalents symboliques des péchés dont doivent se départir les fidèles en pénétrant dans les sanctuaires. Cette exégèse revêt d'autant plus d'intérêt qu'elle intervient alors que la sacralité des lieux

^{22 25} Michel Lauwers, *Naissance du cimetière: lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris: Aubier, 2005, p. 85-86 et note 115.

²³ Ex 3: 5: Il dit [Yahvé]: « N'approche pas d'ici, retire tes sandales de tes pieds car le lieu où tu te tiens est une terre sainte. ».

²⁴ Jos 5: 15: Le chef de l'armée de Yahvé répondit à Josué: « Ôte tes sandales de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te trouves est saint. » Et Josué fit ainsi.

de culte s'étend désormais définitivement aux espaces cimétériaux²⁵. Dès lors, l'exclusion de l'animal des cimetières doit, en principe, être entrée dans les mœurs. Ainsi, l'influence corruptrice des bêtes dans les espaces consacrés ne se limite pas aux éléments carnés mais concerne, plus largement, tous les produits dérivés de la carcasse animale. Néanmoins, dans son *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiaire*, édité à plusieurs reprises dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Pierre Toussaint Durand de Maillane estime qu'il « n'y a point de pollution [des lieux saints] par l'effusion du sang des animaux »²⁶. Il est cependant difficile de mesurer la portée de ce texte tardif sur les mentalités caennaises du Bas Moyen Âge et des débuts de l'époque moderne.

Les remblais cimétériaux, pour leur part, correspondent à ceux dans lesquels la densité de sépulture est la plus conséquente. Partant, ils entretiennent les échanges les plus intenses avec le sol d'occupation. Or, le sud du cimetière est précisément la zone sur laquelle s'ouvre l'enclos cimétériel : ce dispositif limite la migration des détritiques jonchant la place, phénomène qui ne saurait être négligé compte tenu de l'intense circulation humaine et animale dans cet espace. Cette disposition est sans doute à corréluer avec la densité accrue de restes observée dans les remblais de la portion méridionale de l'enceinte cimétériale. Si l'hypothèse d'un mouvement des restes osseux dû uniquement à la circulation sur le parvis ne se suffit peut-être pas à elle-même, elle contribue vraisemblablement au phénomène.

[126]

Toujours est-il que la disposition du cimetière paroissial, enclos, et la quantité non négligeable de restes osseux plaident pour un rejet direct dans cet espace.

Or, cette hypothèse revêt un certain intérêt au regard des pratiques dont les historiens se font l'écho. Ainsi, dès 1060, le cimetière d'Evreux se mue occasionnellement en champ de foire²⁷. Cependant, la bénédiction des cimetières ne fait pas encore l'objet d'une généralisation. Plus tard, le *Synodal de l'Ouest*, dont les prescriptions sont en vigueur dans le diocèse de Bayeux depuis le tournant du XIII^e et du XIV^e siècles, prohibe explicitement l'évacuation des ordures dans les cimetières paroissiaux : « Que ni fumier ni autres immondices ne soient déposés dans le cimetière »²⁸. Néanmoins, notons que la rédaction originelle de cette interdiction

²⁵ Sur la question de la « consécration » des cimetières, M. Lauwers, *op. cit.*, 2005, p. 115-158.

²⁶ Pierre Toussaint Durand de Maillane, *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiaire*, Lyon : Benoît Duplain, 1770 (2nde éd.), t. IV, p. 260 (col. 2) — p. 261 (col. 1).

²⁷ Lucien Musset, « *Cimeterium ad refugium tantum vivorum, non ad sepulturam mortuorum* », *Revue du Moyen Âge latin*, 1948, n° 4, p. 57.

²⁸ *Les statuts synodaux français du XIII^e siècle précédés de l'historique du synode diocé-*

remonte au début du XIII^e siècle et vient compléter l'interdiction de bâtir dans les aîtres cimétériaux : elle intervient donc alors que les autorités ecclésiastiques mènent une lutte acharnée contre les cimetières habités. Or, ces institutions ne rencontrent à aucun moment une réelle faveur dans le domaine normand : l'habitat pérenne dans les espaces funéraires n'y est même jamais véritablement admis, des indices de réticence de la part du clergé se manifestant dès la promulgation du concile de Lillebonne (1080)²⁹, texte sur lequel se fonde cette pratique. Celle-ci, si tant est qu'elle se soit illustrée en Normandie, se trouve vraisemblablement tombée en désuétude quand les statuts sont introduits par l'épiscopat bayeusain. Par conséquent, déduire que ce libellé répond à une préoccupation de l'évêché, et à une réalité des pratiques dans les cimetières de son ressort, serait une démarche manifestement abusive.

Par ailleurs, commentant une page enluminée d'un livre d'heures à l'usage de Rouen³⁰, siège de la province ecclésiastique de Normandie, D. Alexandre-Bidon³¹ propose de rapprocher la composition principale, une scène d'inhumation, et un motif marginal, la représentation de l'abatage d'un bœuf. Selon l'auteur, l'alliance de ces deux éléments pourrait évoquer les établissements occasionnels de boucheries et de marchés aux bœufs dans les cimetières paroissiaux.

En revanche, il apparaît que tous les évêchés normands limitrophes de celui de Bayeux fulminent régulièrement des interdictions visant à interdire la tenue de foires et de marchés dans les cimetières³² dès le XIV^e siècle. Ces textes modernes condamnent sans équivoque l'occupation de l'enclos paroissial par les bouchers, entre autres marchands : en ce sens, nous pouvons citer les statuts du diocèse d'Avranches de 1682 et 1693³³. En comparaison, l'inertie du clergé dans le diocèse de Bayeux est remarquable : l'évêque ne légifère pas sur les restrictions concernant les foires et marchés avant 1662 et édicte alors des restrictions portant sur le temps de ces manifestations et non sur leur lieu.

[127]

sain depuis ses origines. Tome I: Les Statuts de Paris et le Synodal de l'Ouest (XIII^e siècle), Odette Pontal (éd.), Paris : Bibliothèque nationale, 1971, p. 158-159, n° 30.

²⁹ En ce sens, L. Musset, « Le cimetière dans la vie paroissiale en Basse-Normandie (XI^e-XII^e s.) », *Cahiers Léopold Delisle*, n° 12, 1963, p. 16-17.

³⁰ Page enluminée des *Heures latines à l'usage de Rouen*, France, XV^e s. (Grenoble, Bibl. mun., ms. 1012, folio 94).

³¹ Danièle Alexandre-Bidon, « La mort en son jardin », *À Réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, D. Alexandre-Bidon, Cécile Treffort (dir.), Lyon : Presses universitaires de Lyon, Association des amis des bibliothèques de Lyon, 1993, p. 120 et note 49.

³² Bernard Jacqueline, « Les foires et marchés dans les statuts synodaux des diocèses normands », *Revue historique de droit français et étranger*, n° 2, 1975, p. 268-277.

³³ *Idem*.

Enfin, la volonté ecclésiastique de préserver l'espace cimétériel des pollutions dues aux activités profanes est d'ailleurs parfois relayée par le pouvoir temporel. Dans le dernier tiers du XVII^e siècle, Pierre Crestey, curé de Barenton, œuvre alors pour l'application de l'ordonnance royale de 1682 interdisant, entre autres, la tenue de foires et de marchés dans les cimetières. En ce sens, il obtient un arrêt conforme du parlement de Normandie et parvient à faire respecter ces dispositions dans le ressort de sa cure³⁴.

Cette image haute en couleur des cimetières normands, bien que séduisante, ne transparait en aucun cas sur le cimetière de l'église Saint-Sauveur ou ses abords. S'il est possible que le cimetière soit ponctuellement débordé par l'affluence des badauds, occasionnant les rejets dont témoignent les restes découverts, rien n'indique l'installation d'étals, encore moins de boucherie, sur l'espace enclos.

À notre sens, les indices d'un usage profane du cimetière ne devraient d'ailleurs pas s'analyser en un irrespect généralisé du circuit ecclésial. En effet, l'âtre cimétériel demeure encore un espace de sociabilité, puissamment intégré à la vie collective citadine aux époques considérées. Par ailleurs, les éléments fauniques collectés sur ce secteur ne font pas conclure qu'il est conçu par les contemporains comme une banale extension de la place : ces reliefs alimentaires signeraient plutôt une « contamination » du domaine funéraire, un écho de l'activité effervescente dont la place est le lieu.

[128]

³⁴ Auguste-François Lecanu, *Histoire du diocèse de Coutances et Avranches depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, suivis des Actes des Saints et d'un tableau historique des paroisses*, Coutances: Imprimerie de Salettes, Paris: Champion, Rouen: Métébie, 1878, t. 2, p. 23-24.

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES INEXPLOITABLES

Figure 1 : Localisation de l'emprise de la fouille (et des deux secteurs) sur la place et le parvis de l'église Saint-Sauveur (Caen, Calvados).

Figure 2 : Spectre faunique (dénombrements en nombre NR et masse de restes) au XIV^e s. et aux XV^e-XVI^e s., secteur 1a de la place Saint-Sauveur, Caen (14).

Figure 3 : Spectre faunique (dénombrements en nombre NR et masse de restes) aux XVI^e-XVII^e s., secteur 2 du cimetière paroissial, Caen (14).

Figure 4 : Phalange 2 de bœuf altérée (secteur de la place, 1a, XV^e-XVI^e s.) Dessin du bœuf, M. Coutureau (Inrap), en collaboration avec V. Forest, d'après R. Barone, (1976¹) © 1996 ArcheoZoo.org.

Figure 5 : Distributions anatomiques diachroniques du bœuf, des caprinés et du porc, exprimées en pourcentage de masse, obtenues sur le secteur 1a au XIV^e s., à la charnière du XIV^e et du XV^e s. et aux XV^e-XVI^e s.

Figure 6 : Exemple de comparaison des répartitions anatomiques des restes de porc, exprimées en pourcentage de masse et de pièces anatomiques (N.M.P.S), obtenues pour l'U.S. 15 (XIV^e s.) et l'U.S. 2=7 (XV^e-XVI^e s.).

Figure 7 : A — Proportions en nombre de restes (NR³) des trois principales espèces domestiques au XIV^e s. et aux XVI^e-XVII^e s. (secteur de la place, 1a). B— Proportions en nombre de restes (NR3) des trois principales espèces domestiques dans les remblais cimétériaux et sur les voeries aux XVI^e-XVII^e s. (secteur de la zone du cimetière, 2)

[129]

Figure 8 : Le vrai portrait de la ville de Caen en 1585 (En 29: « La boucherie », En 71: « Rue des bouchers », En 78: « La planche d'Odon, où sont les tanneries »)

Figure 9 : Répartition des restes en N.R. et masse de la zone du cimetière (secteur 2), par phase (N.R. = nombre de restes).

Figure 10 : Répartition des restes en N.R. et masse de la phase XVI^e-XVII^e siècles du cimetière, en fonction du contexte stratigraphique (NR = nombre de restes).

¹ Robert Barone, *Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome 1: ostéologie*, Paris: Vigot, 1986 (3^{ème} éd.).

² Le NR3, exprimé en pourcentage de nombre de restes, est un indice comparant la contribution respective des trois principaux taxons domestiques représentés dans un assemblage donné.

Phase	Phase antérieure au cimetière	Phase cimétériale	Remblai avant enrobée de la place
	XIII ^e -XIV ^e siècles	XVI ^e -XVII ^e siècles	XVII ^e -XVIII ^e siècles
N.R.	151	780	33
Masse (g.)	2514	7645	436
U.S.	202, 203=211, 204, 223, 224, 225, 227, 229, 234=237, 243, 251, 253, 254	200, 201-216, 208, 214, 216, 218, 219, 222, 226, 228	201, 217